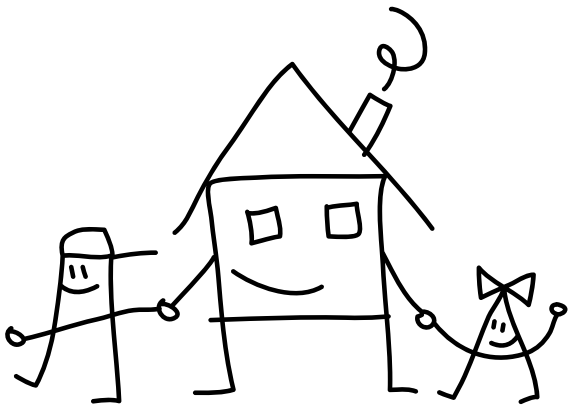

Maison de l'Enfance

HAUTE-SORNE

Projet Pédagogique

Table des matières

1. Introduction 3
   1.1 Définition 3
   1.2 Valeurs 3
   1.3 Transmission 4
2. Travail avec les enfants 4
   2.1 L'accueil 4
   2.2 Se mouvoir, s'exprimer 6
   2.3 Autonomie, socialisation, individuation 6
   2.4 Aménagement du jeu et de l'espace 7
   2.5 Confiance en soi, estime de soi et respect de la personnalité 7
   2.6 Cadre, règles et sanctions 8
   2.7 Prévention 9
   2.8 Accompagnement de l'enfant au quotidien 9
   2.9 Qualité de l'accueil 10
3. Collaboration avec les parents 12
   3.1 Relation avec les parents 12
   3.2 Partenariat réciproque 12
4. Travail en équipe 13
   4.1 Définition 13
   4.2 Colloques 14
   4.3 Transmission des informations 14
   4.4 Remplaçantes 14
   4.5 Stagiaires/apprentis 15
   4.6 Evaluation du travail / développement personnel 15
5. L'institution et les partenaires externes 16
6. Conclusion 16

Bibliographie 17

1. Introduction

1.1 Définition

Le projet pédagogique est un outil, sous forme de document écrit, qui décrit l'orientation générale et la pédagogie appliquée dans la Maison de l'Enfance de Haute-Sorne. Il représente une carte d'identité de notre institution et pose une exigence de qualité. Le projet est centré sur les enfants. Il est issu d'une réflexion commune de l'équipe éducative à un moment donné. Il est cependant évolutif et s'adapte à la réalité de l'accueil. Cette remise en question régulière de notre pratique professionnelle est nécessaire pour garantir un accueil professionnel et de qualité.

Le projet pédagogique permet aux EDE et ASE[1] d'avoir des objectifs communs. Il permet la mise en pratique des connaissances théoriques opérationnelles et assure la cohérence et la continuité dans les actions éducatives quotidiennes. Il facilite l'intégration des nouvelles EDE, des remplaçantes et des stagiaires.

En étant un gage de stabilité et de professionnalisme, il garantit aux familles un accueil de qualité.

Etant donné qu'il est la carte d'identité de l'institution, le projet pédagogique est utile pour représenter celle-ci à l'extérieur, vis-à-vis des autorités politiques et des différents partenaires. Pour qu'il soit en adéquation avec l'équipe travaillant dans l'institution, il est nécessaire qu'il soit réactualisé régulièrement.

1.2 Valeurs

Nous avons défini trois valeurs qui guident notre action éducative quotidienne et qui servent de base à ce projet pédagogique :

- Le professionnalisme
  Il nous permet de garantir la qualité de l'accueil des enfants. Il est aussi garant d'une communication adaptée entre toutes les personnes (EDE, parents, enfants). Il nous permet également de repérer nos limites et de demander de l'aide.

- Le respect
  Il est indispensable pour donner du sens à notre travail et se retrouve notamment dans les éléments suivants :
  - respect des besoins fondamentaux des enfants (bien être, sécurité physique et affective, rythme, environnement stimulant, structure et points de repères, …)
  - respect de la famille (son rôle et ses différences)
  - respect de ses collègues
  - respect de l'institution : locaux, matériel, règles de fonctionnement

[1] EDE – ASE : le terme EDE sera utilisé et décliné au féminin tout au long du projet pédagogique afin de faciliter la lecture et pour des raisons de représentativité

- La solidarité
  Elle est nécessaire car nous travaillons en équipe et avec de multiples partenaires. Elle se retrouve dans les points suivants :
  - dans la collaboration au sein de l'équipe
  - dans la confiance qui doit s'établir entre les familles et les EDE
  - dans notre travail quotidien avec les enfants
  - entre les enfants
  - entre les différents sites de notre institution
  - avec nos différents partenaires (comité, école, services sociaux, etc…)

1.3 Transmission

Le projet pédagogique est disponible sur notre site internet dans sa version complète. Chaque site dispose également de plusieurs versions sur papier à disposition des parents et des stagiaires.
Chaque nouvelle personne engagée (EDE, ASE, remplaçante) dans l'institution en reçoit un exemplaire sur papier.
Pour terminer, un exemplaire est remis à la commune et au canton.

2. Travail avec les enfants

2.1 L'accueil

Pour notre équipe, l'accueil est une action éducative au quotidien. Cette action se déroule au moment de l'arrivée des parents et de leurs enfants dans notre institution, au courant de la journée et lors des retrouvailles. L'équipe met tout en œuvre pour accueillir l'enfant chaleureusement durant la journée et cherche à *« créer des conditions d'accueil qui permettent à l'enfant de se sentir sécurisé même en l'absence de ses parents »*[2].
Pour les familles, le choix de se séparer de son enfant n'est pas toujours volontaire, l'équipe éducative est alors présente pour faire office de partenaire relais. L'équipe éducative est attentive au moment de la séparation entre l'enfant et ses parents et mène une réflexion pour que cela se passe bien pour chaque famille.
« Le professionnel veillera à se montrer à l'écoute, à noter les informations recueillies, à prendre en compte (…) à rassurer le parent sur la suite de la journée »[3]
« Une forme de continuité dans la prise en charge, la rencontre entre parents et professionnels assurent également que l'accueil, tout en étant collectif, veille à préserver l'individualité de chaque enfant, la spécificité de chaque famille dans les possibles de l'institution. En effet, c'est par les échanges, la mise en mots du fonctionnement de la famille et de l'institution, des valeurs des uns et des autres, qu'une connaissance mutuelle se crée. »[4]

[2] Partenaire Enfance et Pédagogie, *Projet pédagogique,* Lausanne
[3] Chatelain-Gobron, S. *Les retransmissions journalières : de la banalité du quotidien au complexe de la rencontre*. In G. Meyer et A. Spack (Dir), Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir. Lausanne, 2014. p. 146)
[4] Chatelain-Gobron, S op.cit p 146

Lorsqu'un enfant commence à fréquenter la Maison de l'Enfance, un entretien d'inscription est prévu entre les parents et la direction. C'est un premier contact qui permet de faire connaissance et de présenter l'institution à la famille.
Ensuite, nous mettons en place des adaptations qui varient selon l'âge des enfants. Le but des adaptations est que tous les partenaires (enfants-parents-EDE) apprennent à se connaitre afin de faciliter l'intégration de la famille dans notre institution. Cela permet également à l'enfant d'avoir des repères qui sont indispensables dans son développement.
« Un encadrement est vécu comme sécurisant lorsqu'il est prévisible dans la mesure du possible, rythmé selon une certaine régularité. Cette continuité ne peut s'élaborer que dans la rencontre et l'échange entre les parents les professionnels, à l'intersection du monde familial et institutionnel »[5]
L'équipe éducative met également en place des adaptations internes lors de changements de groupe et de site d'un enfant.

Dans la mesure du possible, nous souhaitons offrir aux enfants un accueil de type familial. Par ce type d'accueil, il ne faut pas entendre que les EDE jouent un quelconque rôle de type parental : au contraire les rôles parentaux et professionnels sont bien différenciés. Cette différenciation est le gage d'une collaboration véritable dans le respect des rôles de chaque partenaire. L'accueil de type familial permet à chaque parent la liberté de définir le rythme de fréquentation ; il emmène et reprend son enfant selon l'horaire défini à l'inscription. L'équipe éducative veille également à favoriser les contacts entre les enfants d'âges différents.

La Maison de l'Enfance est un lieu qui accueille la multiculturalité. Chaque famille est accueillie dans sa différence, qu'elle soit culturelle, nationale, sociale, etc… Nous favorisons ainsi l'épanouissement de chaque enfant, quel que soit son origine ou son milieu social. Il est important que chacun respecte les valeurs des autres et accepte les différences. Pour que cela fonctionne, il est également important que les familles acceptent nos coutumes et notre fonctionnement.

La Maison de l'Enfance est également un lieu qui accueille les enfants à besoins particuliers. Il est important pour nous que tous les enfants puissent fréquenter notre institution dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, nous pouvons faire une demande auprès du canton pour avoir du personnel supplémentaire qui soutient l'équipe lors d'accueils d'enfants à besoins particuliers.

Pour terminer, l'équipe éducative est également sensible à la discrimination des enfants et des familles. La discrimination se manifeste de plusieurs manières, par exemple par des moqueries, des insultes, une mise à l'écart, des coups, des menaces, etc… Dans notre institution, nous sommes attentives à ces comportements et nous mettons en place des actions éducatives pour les prévenir et les diminuer (jeux de rôles, jeux de coopération, moments de discussion, etc…).

[5] Chatelain-Gobron S, op cit, p 145

2.2 Se mouvoir, s'exprimer

«Le mouvement, peut-on dire, c'est la vie ; et lui accorder sa place, c'est assurer le développement du corps, de la pensée et des émotions, de façon à permettre des relations sociales harmonieuses. Le mouvement constitue une source d'énergie indispensable à la santé, de même qu'un moyen d'exprimer l'être dans toute sa profondeur »[6]

La Maison de l'Enfance offre la possibilité aux enfants de bouger, d'habiter leurs corps et d'exprimer leurs émotions. Différents moyens sont mis en place et utilisés par l'équipe éducative pour satisfaire ce besoin fondamental de l'enfant :

- structure des bâtiments sur plusieurs étages
- mouvements spontanés des enfants
- jardins, cours et balades
- label Youp-là-bouge
- matinée en forêt
- expression corporelle
- salles de mouvement
- bébé signe

2.3 Autonomie, socialisation, individuation

Nous veillons à développer l'autonomie de l'enfant et sa socialisation : nous aidons l'enfant à devenir de plus en plus indépendant de son entourage et à vivre en relation avec les autres. Un moyen pour aider l'enfant à y parvenir est de développer sa personnalité à travers la capacité à faire des choix. Cela prend forme à travers la création, par les éducatrices, de situations où l'enfant peut effectuer des choix, par exemple :

- sa place à table et lors du moment de repos
- son jeu lors des moments de jeux libres
- son activité, si plusieurs sont proposées
- son aliment-jocker pour les écoliers

Ces choix restent sous la responsabilité de l'EDE qui peut les refuser pour des raisons de bon fonctionnement et de sécurité.

Le travail de l'équipe éducative, dans la construction de l'identité de l'enfant, est de répondre à ses besoins, notamment en l'accompagnant à :

- avoir des repères spatiaux et temporels
- apprendre les gestes de la vie quotidienne (se nourrir, se laver, s'habiller, etc…)
- acquérir l'autonomie corporelle
- apprendre à vivre en collectivité (relation avec les autres et participation à la vie de l'institution, par exemple en préparant les goûters, en participant aux tâches ménagères, en réalisant une charte pour les écoliers, etc…)
- exprimer leurs émotions et leurs sentiments
- se responsabiliser
- devenir de plus en plus autonome

[6] Lauzon F, *L'éducation psychomotrice : source d'autonomie et de dynamisme.* Presses de l'Université de Québec, 1990

L'autonomie et la socialisation se développent de manière harmonieuse dans la mesure où l'enfant reçoit de l'attention, de la sécurité, du respect et de la confiance. Pour cela, l'équipe éducative reste à l'écoute des besoins de l'enfant et veille à ce que l'accueil en collectivité reste en tout temps un moyen et non un objectif.[7]

2.4 Aménagement du jeu et de l'espace

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie ».[8]
L'équipe éducative reconnait l'importance fondamentale des activités ludiques et la nécessité de les favoriser. La Maison de l'Enfance offre des espaces adaptés aux besoins des enfants et qui tiennent compte de leur stade de développement. Cela facilitera ainsi leur conquête de l'autonomie tant physique (capacité de déplacement, …), physiologique (alimentation, repos, propreté, …) que psychologique (capacité de choisir,…). L'aménagement des différents espaces dépend de l'âge des enfants, mais il est important que cela soit sécurisant et stimulant.

«L'espace est un langage et l'enfant dialogue avec lui (…). Il dialogue avec l'espace qu'il découvre, qu'il manipule, qui lui est sympathique ou ennemi et qui restera toujours pour lui un espace de découverte et d'expérimentation».[9]
Par le jeu, l'enfant se découvre et explore le monde qui l'entoure. Une variété d'espaces et de jeux va permettre à l'enfant d'expérimenter davantage de situations. Pour cela, nous proposons différents types de jeux : symboliques, de construction, de plateau, extérieurs, etc…

2.5 Confiance en soi, estime de soi et respect de la personnalité

La confiance en soi est la sensation intérieure de pouvoir réaliser nos désirs. Elle nous aide à développer la capacité de s'affirmer pour exprimer nos opinions, nos valeurs, nos émotions, nos besoins et nos limites. L'estime de soi est plutôt une opinion interne de ce qu'on pense de nous-même et elle peut varier selon les différentes périodes de la vie. Le regard et le soutien des adultes est essentiel dans la construction de l'estime de soi. Par leurs encouragements, leurs félicitations, leur admiration, les adultes aident l'enfant à améliorer ses performances et à se construire positivement.
« La confiance en soi, c'est le sentiment que possède une personne en sa capacité de bien avancer dans la vie, de se débrouiller, de s'adapter, d'entrer en relation avec les autres, de prendre les bonnes décisions et de réussir ses projets. Elle repose sur une bonne estime de soi qui est le sentiment profond d'avoir de la valeur, d'être aimable (au sens de pouvoir être aimé) et d'être accepté pour ce qu'on est. »[10]

Pour aider l'enfant à développer sa confiance et son estime de lui-même, il convient de :

- le traiter comme une personne à part entière et capable de participer à des décisions

[7] Bosse-Platière S. *Accueil du jeune enfant et de ses parents.* La Chaux-de-Fonds, conférence de la journée inter-écoles, 2006
[8] Kergomard P., *L'éducation maternelle dans l'école.* Ed. Fabert 2009
[9] Heintz D., https://lesprosdelapetiteenfance.fr/vie-professionnelle/paroles-de-pro/chroniques/les-chroniques-de-didier-heintz/lespace-est-un-langage-et-lenfant-dialogue-avec-lui-par-didier-heintz. Site consulté le 08.06.2018
[10] Akoun A. et Pailleau I., *Apprendre autrement avec la pédagogie positive : à la maison et à l'école, (re) donnez à vos enfants le goût d'apprendre,* Éd. Eyrolles, Paris, 2013, page 85

- veiller à ce que les tensions autour des règles ne remettent pas en question la relation avec l'enfant
- accepter les manifestations émotionnelles de l'enfant[11]

Voici quelques exemples plus concrets du rôle des EDE à la Maison de l'Enfance :

- encourager et féliciter les enfants
- être présent de façon chaleureuse
- contrôler les facteurs de stress chez l'enfant : préparer les changements à l'avance, minimiser le nombre de changements
- être un adulte en qui on peut avoir confiance
- utiliser un langage valorisant
- favoriser l'expression des émotions
- encourager l'enfant à se faire des amis et à gérer lui-même ses conflits
- l'amener à accepter ses erreurs, lui donner les moyens de s'améliorer

2.6 Cadre, règles et sanctions

L'objectif de l'action éducative est d'assurer une sécurité affective à l'enfant en même temps que la sécurité physique de chacun dans un lieu collectif. Un cadre doit donc être pensé pour garantir cette sécurité et tient compte des éléments suivants :

- la relation entre l'enfant et l'EDE est une relation de confiance et rassurante.
- la relation est prévisible pour l'enfant (l'EDE est constante dans ses propos et ses émotions)
- les repères et rituels participent au sentiment de continuité et de sécurité
- les règles de vie, clairement définies, établissent le champ d'action de chacun et garantissent le cadre, toutefois elles doivent garder une certaine souplesse pour permettre des réajustements. L'objectif des règles est de pouvoir vivre ensemble, c'est la base de la socialisation
- le cadre ne doit pas être trop rigide : le dialogue doit en tout temps être préservé

Lorsque les règles ne sont pas respectées, nous utilisons des sanctions qui doivent s'inscrire dans les valeurs exposées en préambule de notre projet pédagogique (professionnalisme, respect et solidarité). Nous distinguons les sanctions des punitions : la punition part d'un principe de privation et la sanction d'un principe de confrontation avec la réalité. Il ne s'agit en effet pas de soumettre l'enfant à notre pouvoir (punition), mais de faire preuve d'autorité en utilisant des sanctions cohérentes. Pour cela, il faut que les règles soient clairement énoncées et vérifier que l'enfant les ait intégrées. Il est important que la sanction soit adaptée à l'âge des enfants, qu'elle soit brève dans le temps et distincte des situations qui ont des affects trop importants (repas, sommeil, promenade, …). Idéalement, la sanction devrait être en lien avec la transgression. Le but de la sanction est éducatif (se respecter et respecter les autres, se structurer, grandir, réfléchir, comprendre, etc…). Il ne faut pas oublier non plus qu'une sanction peut être positive (encouragement, récompense,…).

[11] Fonds Houtmann. *Accueillir les tout-petits, oser la qualité : un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité.* One, Bruxelles 2003

2.7 Prévention

La Maison de l'Enfance est reconnue dans son rôle de prévention parce qu'elle pose un regard extérieur à la famille : à partir de nos observations de l'enfant, il est possible de dépister divers troubles (langage, motricité, comportement,…) ou une éventuelle maltraitance physique ou psychologique. Une procédure en matière de maltraitance existe dans l'institution et différents outils sont proposés aux EDE (grille d'observation, grille de facteurs de risque, protocole de l'AIIMM[12]).

Selon l'art. 13, al. 2 de la Loi sur la politique de la jeunesse du canton du Jura (RSJU 853.21), la direction de l'institution est tenue d'informer l'APEA lorsqu'un enfant est victime de mauvais traitements ou ne reçoit pas les soins et l'attention commandés par les circonstances.[13] Toujours selon la même loi (art. 12) : *« toute personne qui constate ou dispose d'éléments fondés pour présumer qu'un enfant est victime de mauvais traitements, de quelque nature que ce soit, ou ne reçoit pas les soins et l'attention commandés par les circonstances, a le droit d'en informer l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte. »*

2.8 Accompagnement de l'enfant au quotidien

Un des rôles de l'EDE est d'accompagner l'enfant quotidiennement dans les domaines suivants :

- sécurité physique et affective[14] : l'EDE se porte garante d'un cadre sécurisant qui assure le respect de l'intégrité de l'enfant. Plusieurs mesures de sécurité sont mises en place en fonction de l'âge des enfants. Toutefois et malgré la bienveillance des EDE et les mesures de sécurité, des accidents peuvent survenir lorsque les enfants fréquentent notre institution.
- hygiène : l'EDE garantit les conditions d'hygiène de vie pour les enfants et les adultes (désinfection, lavage des mains, etc..)
- soins : l'EDE donne des soins de base à l'enfant sur demande des parents. Elle transmet aux parents toute information nécessaire sur l'état de santé de l'enfant. Elle est responsable des médicaments qui lui sont confiés par les parents et veille à ce qu'ils soient correctement administrés à l'enfant (elle assure la transmission écrite de ces informations à ses collègues). Pour ce faire, nous demandons aux parents de remplir le document « feuille de médicament » qui est notre référence en matière de posologie. La Maison de l'Enfance a également un pédiatre de référence avec qui nous collaborons et avec qui nous avons rédigé un document concernant les mesures d'éviction en cas de maladies transmissibles.
- repas et alimentation : le repas est une occasion de socialisation et un moment d'apprentissage de certaines règles, mais c'est avant tout un moment de détente et de plaisir, vécu dans un climat de confiance et de respect réciproque. C'est également pour l'enfant un moment de découverte de soi, à travers ses goûts par exemple. Les repas de midi sont livrés par différents restaurants, les déjeuners et les goûters sont

[12] AIIMM (association interprofessionnelle d'intervenants en matière de maltraitance), *Protocole à l'usage des intervenants professionnels en matière de maltraitance des mineurs*, mars 2017

[13] Loi sur la politique de la Jeunesse du 22 novembre 2006, RCJU

[14] La sécurité affective est également abordée au point 2.9

préparés par nos soins. Une fiche des goûters est affichée et établie à l'avance par les EDE afin d'équilibrer ceux-ci sur une semaine mais également de manière transversale. Des boites à goûters comprenant des fiches d'idées ou de recettes sont mises à disposition de l'équipe afin de varier ceux-ci en cuisinant avec les enfants. L'équilibre alimentaire est favorisé durant la journée ainsi que par la présence de différents panneaux représentant la pyramide alimentaire. Le respect de la nourriture est favorisé lors des repas. Nous veillons également à promouvoir la nourriture de saison. L'accueil de type familial se concrétise aux repas par la présence des EDE qui mangent à chaque table avec les enfants.

- fatigue et repos : parmi les besoins de base des enfants figurent le sommeil et le repos. Le rôle des EDE est d'offrir des conditions favorables pour le sommeil et de reconnaitre la nécessité pour les enfants de faire une sieste ou se reposer. Ce besoin se manifeste par des signes comportementaux (par exemple : baisse d'attention, apathie, irritabilité, agitation). La Maison de l'Enfance propose aux enfants une sieste ou un moment de repos après le repas de midi. Et comme chaque enfant est une personne à part entière, le besoin de sommeil est différent et change en fonction de l'âge, du tempérament, du rythme biologique, de l'énergie dépensée durant la journée, de la santé, voire de l'hérédité. Nous sommes là pour accompagner l'enfant durant son endormissement ou pour son moment de repos. Ce moment est réfléchi en équipe et est rassurant pour l'enfant grâce à différents repères (préparation de la salle de sieste, déshabillage, histoire, musique, etc…).
  Afin de trouver un compromis avec la demande des parents qui souhaitent que leur enfant soit réveillé, nous nous engageons à favoriser le repos de l'enfant dans un cadre propice à cet effet et non son endormissement à tout prix. Nous ne pouvons cependant pas nous engager à réveiller les enfants, ce qui à notre sens, va à l'encontre de leurs besoins fondamentaux.

2.9 Qualité de l'accueil

«Les besoins de l'enfant doivent être l'intérêt constant. En nous questionnant sur le quotidien de l'enfant, sur les risques d'habitudes que l'on n'interroge plus, sur les projets des équipes, nous nous situons au cœur même de la qualité. Les connaissances théoriques et les observations permettent d'identifier les besoins de chaque enfant accueilli. L'enfant qui se trouve en dehors de son milieu familial doit pouvoir bénéficier de soins pensés, afin qu'il puisse se construire psychiquement. La sécurité affective, une relation attentive et privilégiée avec un adulte connu, des repères, une prévisibilité des événements et une reconnaissance des émotions sont des dispositions inéluctables au bon développement de l'enfant. »[15]

La Maison de l'Enfance s'engage à accueillir l'enfant avec empathie et bienveillance, pour cela, plusieurs éléments sont nécessaires :

- cohérence entre les valeurs et les actions éducatives : un adulte qui agit en harmonie avec ses convictions offre à l'enfant une image de solidité qui lui est bénéfique dans son processus de croissance. La discussion et la confrontation respectueuse des idées permettent à chaque EDE de trouver le juste milieu entre ses propres valeurs et celles de la Maison de l'Enfance.

[15] Edition PEP, *Interroger la qualité*, Lausanne, 2012, p. 12

- sécurité affective : la sécurité affective fait partie des besoins fondamentaux des enfants. *« Lorsqu'il se sent en sécurité auprès des adultes qui l'entourent, qu'il sait pouvoir compter sur eux car ils le connaissent et sont attentifs à ses besoins, l'enfant est disponible pour sa propre activité, peut librement se consacrer à ses découvertes, à ses explorations, à ses jeux. Un enfant qui se sent affectivement en sécurité peut donc suivre ses intérêts, il est libre de rencontrer ses pairs qu'il ne voit pas comme des rivaux à écarter, et il n'a pas besoin de solliciter l'adulte sans répit »*[16].
  Le rôle des EDE est d'offrir une relation sécurisante à l'enfant et de l'encadrer avec empathie et bienveillance. Comme déjà mentionné au début de ce projet pédagogique, l'EDE ne prend pas la place des parents.
- reconnaitre ses émotions : *« pouvoir les partager pour s'en distancier. Il ne s'agit bien entendu pas de viser la froideur ou le détachement, mais de se poser en professionnel-le, dans le rôle spécifique que cela implique. Un adulte perturbé n'est pas sécurisant pour les enfants dont il s'occupe. Or, le contact avec les petits enfants provoque des émotions nombreuses et puissantes. Il importe de ne pas être seul avec cette charge, mais de pouvoir trouver dans l'environnement professionnel, grâce à la réflexion partagée, la réassurance et le contenant nécessaires. »*[17]
- verbalisation : la verbalisation est un moyen de communiquer, il est essentiel à tous les niveaux. La mise en mots permet l'expression des sentiments et des émotions afin de favoriser une relation vivante entre les individus. De ce fait, l'EDE accordera beaucoup d'importance à la discussion et à l'écoute. L'EDE sait l'importance de parler à l'enfant quel que soit son âge. Pour permettre à l'enfant d'intérioriser les règles de vie et de sécurité, l'EDE favorise les multiples interventions verbales afin de lui rappeler l'existence et les buts de celles-ci. L'EDE sait que l'enfant a besoin de s'exprimer et prend le temps nécessaire pour l'entendre et offre si besoin un lieu propice à cet échange. Elle ne cherche pas à censurer les propos qui dérangent : l'enfant se sent reconnu en tant que personne en voyant qu'il a le droit de s'exprimer et d'être écouté.
  La Maison de l'Enfance propose différents outils pédagogiques pour favoriser l'expression verbale des sentiments : histoire, créativité, moments de regroupement, jeux, etc…
- observation : *« C'est un outil primordial pour la connaissance des enfants et pour avoir un regard sur l'action éducative que l'on mène auprès d'eux. Pour l'éducatrice, l'observation nourrit l'activité pédagogique; elle permet de développer ses compétences, d'agir de manière véritablement professionnelle. Elle renforce l'intérêt porté aux enfants, qui devient le moteur du travail éducatif et la source de la relation. De plus, elle conforte les enfants dans le sentiment de la valeur qui leur est accordée, élément fondamental dans la construction de l'estime de soi »*[18].
  L'observation active incite les EDE à amener aux colloques des situations vécues avec les enfants. Ces échanges permettent d'évaluer et de chercher des possibilités d'amélioration dans la prise en charge des enfants. Nous observons également les enfants pour répondre aux différentes sollicitations des parents ou d'autres professionnels (réseaux par exemple). Par ailleurs, chaque enfant a un dossier personnel où figurent les différentes observations réalisées.

[16] Edition PEP, op cit, p. 30
[17] Edition PEP, op cit, p. 32
[18] Edition PEP, op cit, p. 32

3. Collaboration avec les parents

3.1 Relation avec les parents

« Accueillir un enfant, à l'âge de sa grande dépendance à l'adulte, c'est accueillir sa mère et son père »[19]

Une bonne relation avec les parents est la base d'une bonne relation avec l'enfant. Celle-ci repose d'une part sur la confiance réciproque entre les différents acteurs. D'autre part, le sentiment d'être accueilli sans préjugé et en étant compris joue un rôle important. La construction de ce lien de confiance est primordiale au début de l'accueil de l'enfant et il est nécessaire que chacun s'investisse dans ce lien. Par la suite, et pour le bien de l'enfant, il faut veiller à maintenir ce lien de confiance entre les parents et les EDE. L'écoute, l'empathie, les échanges continus sont indispensables pour que ce lien se construise et perdure.

La qualité du travail de chaque EDE aura un impact direct non seulement sur le bien-être et le bon développement de l'enfant pour le temps où il lui est confié, mais rassurera aussi profondément sa mère et son père. De bons échanges et dialogues entre les parents et les EDE sont essentiels à la réussite de l'accueil de l'enfant dans notre institution. Pour que ces échanges soient fructueux, il est important de se donner des moyens : accorder du temps aux parents au moment de l'accueil et du départ, être disponible pour un entretien spécifique, offrir des soirées à thèmes avec échange entre les parents. *« Les moments partagés entre les parents et les professionnels devraient être l'occasion de vraies rencontres, dans lesquelles les éducatrices/teurs feraient preuve d'écoute, d'empathie et de grandes capacités de communications doublées d'une sorte de « recul émotionnel ».*[20]

Des entretiens spécifiques avec les parents sont mis en place lors de moments particuliers : après trois mois de fréquentation pour les bébés, lors du passage des bébés chez les grands (environ 2 ans), lors de l'entrée à l'école enfantine et lors de l'entrée à l'école primaire. Evidemment, l'équipe éducative est à disposition des parents s'ils souhaitent des entretiens à d'autres moments. Les EDE proposent aussi des rencontres lors de difficultés ou de moments particuliers dans la vie de l'enfant.

3.2 Partenariat réciproque

Le partenariat signifie la mise en commun des ressources et des compétences différentes (celles des EDE et celles des parents), avec des rôles et des positions auprès de l'enfant qui sont également distincts, mais avec un objectif qui est commun : le bien-être de l'enfant. *« Par ailleurs, assumer une mission éducative et être parent ne sont pas des synonymes. Alors que l'éducation, au sens professionnel du terme, repose sur une formation à la fois pratique et cognitive destinée à accompagner l'évolution d'un enfant, la parentalité convoque chez chacun son expérience, son histoire familiale, son patrimoine culturel, ses aspirations, ses sentiments, ses émotions, bref son parcours de vie, cela de manière singulière »*[21]

[19] Bosse-Platière S, op cit, p. 15
[20] De Kerchove B., *Un regard de parents*, in Revue petite enfance no 122, Lausanne 2017, p 51
[21] De Kerchove B, op cit, p. 51

Nous nous appuyons sur l'idée de partenariat pour concevoir et mettre en œuvre la relation entre parents et professionnels. Cette idée suppose une recherche de la complémentarité entre des partenaires ayant des rôles différents. De ce fait, les EDE ne sauraient remplacer les parents, que ce soit dans leur rôle affectif ou dans leur rôle éducatif. Il est important d'orienter, de guider les parents lors de difficultés diverses du développement de leur enfant. Les EDE ont également besoin de l'aide des parents pour accueillir au mieux les enfants.

4. Travail en équipe

4.1 Définition

« Travailler ensemble, c'est être impliqué dans des situations où l'on doit coopérer avec d'autres personnes, avec un objectif commun, une compréhension commune des besoins de chacun, la connaissance de son rôle et de sa fonction ».[22]

Le travail en équipe se construit à partir d'une réflexion commune basée sur une communication respectueuse et tolérante, sur l'échange et la mise en valeur des compétences de chacune. Les modalités de communication et de relation sont les suivantes (exemples) :

- respecter le travail de l'autre et lui faire confiance pour ce qu'elle fait et la façon dont elle le fait
- penser à celle qui vient après
- communiquer ses besoins (aide,…)
- lors de situations problématiques ou conflictuelles, il est important d'en parler avec les personnes concernées en ayant toujours comme objectif d'être constructif
- la communication non verbale est également très présente : l'équipe qui se connait bien arrive à se coordonner d'un simple geste ou regard

Chaque personne a ses propres valeurs, ses propres intérêts, mais le travail en équipe implique de composer avec nos propres valeurs et celles de l'institution, tout en élargissant ses propres compétences. Ainsi, chaque personne développe sa propre façon de faire et la met en pratique. Ensuite ces pratiques sont discutées, remises en question, et c'est ce qui permet de faire évoluer le travail. Il est important pour nous que le travail soit toujours en mouvement, et cela est possible grâce à des discussions constructives autour de nos actions éducatives.

Nous tenons à insister sur le fait qu'un climat serein entre les EDE, une bonne ambiance de travail et une stabilité dans l'équipe procurent à l'enfant un cadre sécurisant ainsi qu'un climat plus agréable dans l'institution.
« Ce travail, tourné vers les enfants, dans un espace par définition fermé, se déroule sous le regard des collègues et avec leur participation. Aussi, la qualité des ajustements et des échanges entre professionnelles contribue largement à construire une ambiance « affective » propice au bon accueil des enfants. En effet, de l'accordage de l'équipe va dépendre une partie du travail avec les enfants en termes de climat « serein », de climat « favorable » aux enfants.

[22] Goutterfade L, Javault D, Mata L, *Travailler en équipe,* in Métiers de la petite enfance, avril 2007

Le climat entre adultes n'est pas neutre : soit il facilite, soit il complique le travail avec les enfants. »[23]

4.2 Colloques

Les colloques ont lieu toutes les deux semaines en soirée à la crèche et toutes les semaines en matinée dans les UAPE. Le temps consacré est compté dans le temps de travail. Ces moments sont consacrés à des réflexions pédagogiques et d'organisation. L'EDE peut utiliser cet espace pour amener des projets qu'elle souhaite réaliser ou pour exprimer des réflexions sur le travail quotidien.

4.3 Transmission des informations

Afin d'assurer la continuité et la cohérence dans le suivi des enfants qui lui sont confiés et entre les EDE, l'équipe éducative a opté pour les moyens de transmission des informations suivants :

- les réunions d'équipe et institutionnelles (cf point 4.2)
- les cahiers personnels et les classeurs « informations enfants »
- le planning hebdomadaire : permet de vérifier les présences des enfants en conformité avec les horaires demandés par les parents et/ou les horaires scolaires
- les cahiers d'informations : permettent de transmettre aux collègues toutes les informations utiles liées aux enfants ou à l'équipe. Ils accompagnent le planning et chaque EDE est tenue de les lire à son arrivée
- les agendas : permettent de noter les horaires irréguliers, les changements annoncés par les parents ou des modifications d'horaires scolaires
- les tableaux muraux : tenus à jour et consultés quotidiennement. Selon les groupes et leurs emplacements, ils sont destinés à noter les éléments suivants : rythmes et soins des nourrissons, médicaments, allergies, informations spécifiques aux repas, siestes, etc…

4.4 Remplaçantes

Une remplaçante fixe est nommée et fait partie de l'équipe. Elle a la priorité sur les remplacements des EDE lors de leurs absences. Les remplaçantes supplémentaires sont diplômées dans le domaine socio-éducatif et peuvent être engagées à l'heure pour des remplacements ponctuels (maladie, cours, …) ou pour des périodes plus longues (congé maternité, …). Les remplaçantes de longue durée sont tenues au même titre que l'équipe de participer à la vie de l'institution et aux colloques.

[23] Sadock V, *Accords et désaccords en crèche, une partition à jouer quotidiennement,* in Revue (petite) Enfance no 121, Lausanne 2016, p. 14

4.5 Stagiaires/apprentis

La Maison de l'Enfance de Haute-Sorne est un lieu formateur. Elle collabore avec les différentes filières de formation avec comme objectif de participer à la formation des futures EDE et ASE en quantité et en qualité. La formation pratique des stagiaires et apprenties fait partie du mandat professionnel des EDE.
Notre institution accueille plusieurs types de stagiaires et d'apprenties :

- des stagiaires préalables qui sont engagées généralement pour une année et qui ont pour objectif d'intégrer une école de formation (ASE ou EDE) à l'issue de leur stage
- des stagiaires de l'école d'ASE (secondaire 2) à Delémont pour des périodes de 2 à 5 mois en fonction de leur année de formation
- des stagiaires des écoles supérieures (tertiaires) d'éducateur de l'enfance pour des périodes de 4 à 6 mois en fonction de leur année de formation
- des apprenties ASE (secondaire 2) en dual qui restent dans notre institution durant leurs 3 années de formation, tout en allant à l'école 1 à 2 jours par semaine
- des stagiaires d'observation pour une durée de 3 jours généralement. Ces stages ont pour objectif de faire découvrir la profession aux jeunes.

Les stagiaires/apprenties bénéficient d'un suivi régulier par une personne de l'équipe éducative. Plusieurs EDE dans l'institution ont une formation pour cela. L'institution a également à disposition plusieurs documents pour le suivi des stagiaires : descriptif des stages, cahiers des tâches, bilan de fin de stage, canevas pour le suivi,… Les stagiaires/apprenties participent généralement aux colloques d'équipes et institutionnels.

Si plusieurs stagiaires sont simultanément dans le même site, elles se réunissent également en colloque. L'objectif de ces rencontres est de planifier, présenter, animer et faire une rétroaction d'activité avec les enfants.

4.6 Evaluation du travail / développement personnel

La Maison de l'Enfance offre au personnel des possibilités de formation continue. Cette dernière peut être choisie par les EDE ou recommandée par l'institution. Le coût de la formation et une partie des frais de transports sont pris en charge afin de promouvoir la formation continue.

Chaque EDE bénéficie annuellement d'un entretien pédagogique individuel. Il a comme fonction première de se réserver un temps de communication entre l'employée et la direction, dans le but d'améliorer la pratique quotidienne.

La supervision est également utilisée dans l'institution. Par le regard extérieur qu'elle apporte, elle est un moyen de travail utile au perfectionnement et à la remise en question du travail en équipe. Elle se planifie suite à une demande de l'équipe ou de la direction. Elle permet par exemple de résoudre des conflits, de prendre de la distance dans l'analyse de situations difficiles, etc…

5. L'institution et les partenaires externes

La Maison de l'Enfance attache de l'importance à se développer dans le long terme et à assurer des prestations de qualité de manière constante et continue. Elle pratique une politique de transparence et de communication vis-à-vis de son entourage. De manière générale, la Maison de l'Enfance participe aux divers projets relatifs à la promotion du secteur de l'enfance. Pour cela, elle fait partie de plusieurs associations, telles que l'AJMEA, Proenfance, l'OrTra jurassienne Santé Sociale. Elle crée également des liens avec les différents lieux d'accueil des enfants de la région, notamment les écoles de la commune, mais également les institutions spécialisées (Pérène, la Villa Blanche, le SEI, etc…).

La Maison de l'Enfance collabore avec les autorités cantonales et communales. Un représentant de la commune fait partie du comité de gestion et fait le lien entre la commune et l'institution.

La Maison de l'Enfance répond aux sollicitations et participe aux manifestations qui se passent dans la commune dans la mesure de ses possibilités.

6. Conclusion

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion de l'ensemble de l'équipe éducative. Cela a donné lieu à des négociations, des remises en questions, des confrontations sur nos différentes pratiques et valeurs professionnelles. Mais chaque discussion a été constructive. Et le respect, qui est une de nos valeurs de base, a été omniprésent dans nos colloques. Cela a abouti à ce document qui, nous l'espérons, reflète bien le professionnalisme qui nous guide dans notre quotidien pour accueillir les familles.

Bibliographie

Livres

Akoun A. et Pailleau I., *Apprendre autrement avec la pédagogie positive : à la maison et à l'école, (re) donnez à vos enfants le goût d'apprendre,* Éd. Eyrolles, Paris, 2013

Chatelain-Gobron, S. *Les retransmissions journalières : de la banalité du quotidien au complexe de la rencontre*. In G. Meyer et A. Spack (Dir), Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir. Lausanne, 2014

Fonds Houtmann. *Accueillir les tout-petits, oser la qualité : un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité.* One, Bruxelles 2003

Kergomard P., *L'éducation maternelle dans l'école.* Ed. Fabert 2009

Lauzon F, *L'éducation psychomotrice : source d'autonomie et de dynamisme.* Presses de l'Université de Québec, 1990

Revues

De Kerchove B., *Un regard de parents*, in Revue petite enfance no 122, Lausanne 2017

Goutterfade L, Javault D, Mata L, *Travailler en équipe,* in Métiers de la petite enfance, avril 2007

Sadock V, *Accords et désaccords en crèche, une partition à jouer quotidiennement,* in Revue (petite) Enfance no 121, Lausanne 2016

Site internet

Heintz D., https://lesprosdelapetiteenfance.fr/vie-professionnelle/paroles-de-pro/chroniques/les-chroniques-de-didier-heintz/lespace-est-un-langage-et-lenfant-dialogue-avec-lui-par-didier-heintz. Site consulté le 08.06.2018

Divers

AIIMM (association interprofessionnelle d'intervenants en matière de maltraitance), *Protocole à l'usage des intervenants professionnels en matière de maltraitance des mineurs*, mars 2017

Bosse-Platière S., *Accueil du jeune enfant et de ses parents.* La Chaux-de-Fonds, conférence de la journée inter-écoles, 2006

Edition PEP, *Interroger la qualité*, Lausanne, 2012

Loi sur la politique de la Jeunesse du 22 novembre 2006, RCJU

Partenaire Enfance et Pédagogie, *Projet pédagogique,* Lausanne